



STATISTIQUES ET INDICATEURS

LES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI INSCRITES À PÔLE EMPLOI EN 2021



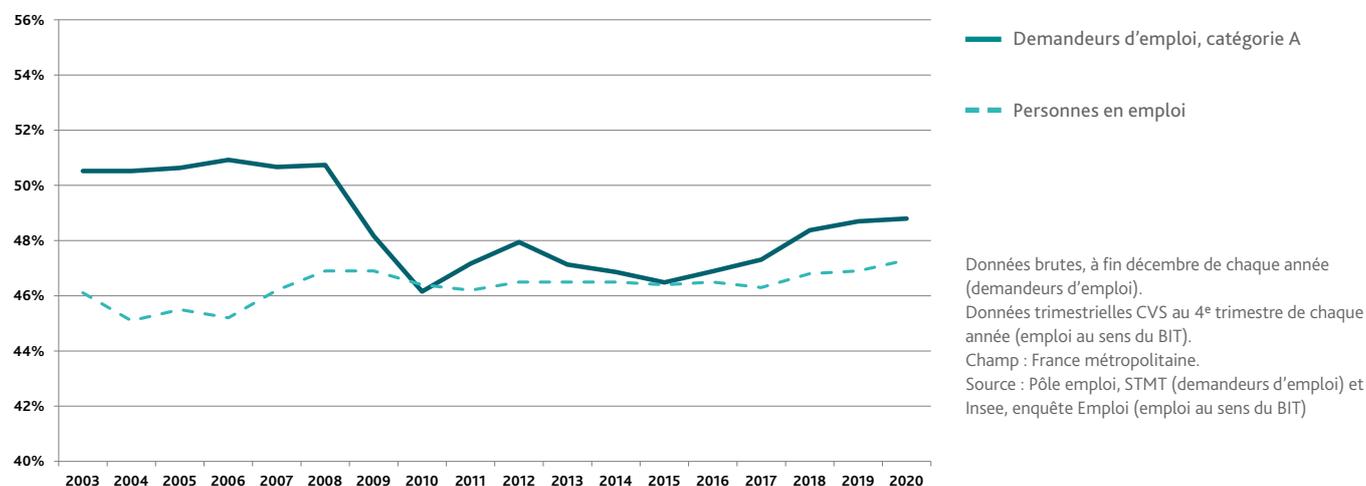
DEPUIS QUELQUES ANNÉES, LE CHÔMAGE TOUCHE PROPORTIONNELLEMENT AUTANT DE FEMMES QUE D'HOMMES

Fin 2021, 48,5% des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A¹ sont des femmes [cf. Graphique 1]. Elles sont 52% en catégorie ABC. Depuis 2009, la part des femmes au sein des personnes inscrites en catégorie A est proche de celle observée au sein des personnes en emploi.

Au début des années 2000, les femmes représentent un peu plus de la moitié des demandeurs d'emploi en catégorie A. En revanche, elles sont seulement 46% des personnes en emploi à cette période. A la fin de la décennie, la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi sans emploi diminue (-4 pts) pour atteindre 46% en 2009. La part des femmes parmi les personnes en emploi continuait quant à elle de croître régulièrement (de 46% en 2003 à 47% à la fin de la décennie).

Depuis 2009, le chômage touche donc autant les hommes que les femmes. Ainsi, au 4^e trimestre 2021, le taux de chômage des femmes est de 7,3% et celui des hommes de 7,5%², en baisse de 0,8 point par rapport au 4^e trimestre de l'année 2020 pour les femmes et de 0,4 point pour les hommes.

GRAPHIQUE 1
PART DES FEMMES PARMIS LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI SANS EMPLOI ET PARMIS LES PERSONNES EN EMPLOI



1. Les demandeurs d'emploi classés dans cette catégorie sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et n'ont pas travaillé au cours du mois
2. Source : Insee. Champ : France entière hors Mayotte. Calcul du taux de chômage selon les concepts du Bureau international du travail (BIT).

LES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI SONT FORTEMENT CONCENTRÉES DANS QUELQUES MÉTIERS TRÈS FÉMININS

Même si la mixité des métiers a progressé au cours des dernières années, les métiers occupés par les hommes et par les femmes restent très différents³. On retrouve cet écart parmi les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi. Deux tiers (66,5%) des femmes inscrites à Pôle emploi recherchent des métiers « très féminins » - définis ici comme des métiers pour lesquels la part des femmes parmi les inscrits dépasse 70% ; ces métiers ne concentrent que 11% des hommes demandeurs d'emploi inscrits.

Il est possible de distinguer trois groupes de métiers « très féminins ». Tout d'abord, les métiers relevant du secteur des services à la personne et à la collectivité, qui regroupent par exemple l'assistance auprès d'enfants (99% de femmes), les services domestiques (97% de femmes) ou encore l'assistance auprès d'adultes (94% de femmes). Les demandeurs d'emploi qui recherchent un métier dans ce secteur sont en moyenne plus âgés, 38% ont 50 ans ou plus (contre 27% pour l'ensemble des métiers), ils recourent plus fréquemment à l'activité réduite durant leurs périodes d'inscription (51% contre 42% pour l'ensemble des métiers). En outre, l'intensité horaire de l'activité réduite y est plus forte : 15% de ces demandeurs d'emploi exercent un emploi à temps complet sur un mois contre 12% pour l'ensemble de la population.

Les métiers du secteur de la santé, qui regroupent, entre autres, les agents des services hospitaliers (88% de femmes) et les aides-soignants (90% de femmes) composent le second groupe. Les demandeurs d'emploi de ce secteur sont plus jeunes que la moyenne (16% ont moins de 25 ans, contre 12% pour l'ensemble des inscrits) et sont aussi plus diplômés (seuls 8% de peu diplômés, ayant un niveau de formation inférieur au BEP, CAP, contre 31% pour l'ensemble des inscrits). Là encore, ils recourent plus fréquemment à l'activité réduite dans leur période d'inscription (50% contre 42% pour l'ensemble des métiers) et l'intensité horaire de l'activité réduite y est plus forte (17% exercent un emploi à temps complet contre 12% pour l'ensemble de la population).

Les métiers du secrétariat (96% de femmes), de l'accueil et du renseignement (86% sont des femmes), ou encore les agents administratifs (79% de femmes) constituent le troisième groupe de métiers « très féminins ». En moyenne, les demandeurs d'emploi qui recherchent un métier dans ce secteur sont plus âgés, 32% ont 50 ans ou plus (contre 27% pour l'ensemble des métiers), et sont plus diplômés (47% ont un niveau de formation supérieur ou égal au Baccalauréat+2, tandis que la moyenne pour l'ensemble de la population est de 31%).

A l'inverse, les métiers regroupant moins de 30% de femmes ne regroupent au total que 7% des femmes inscrites à Pôle emploi, mais 60% des hommes. Ces métiers, plutôt liés à l'industrie et à la construction, se caractérisent par un niveau de diplôme plutôt inférieur à la moyenne des inscrits et un recours moins fréquent à l'activité réduite.

TABLEAU 1
CARACTÉRISTIQUES DES MÉTIERS RECHERCHÉS PAR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, SELON LEUR TAUX DE FÉMINISATION À FIN DÉCEMBRE 2021

En %	Répartition du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à fin décembre 2021			Caractéristiques des demandeurs d'emploi à fin décembre 2020					
	Ensemble	dont : Hommes	dont : Femmes	Moins de 25 ans	50 ans ou plus	Peu diplômés	Très diplômés	En activité réduite	En activité réduite à temps complet
Type de métier recherché									
Métiers avec moins de 30 % de femmes	32,8	60,1	7,2	12,2	26,9	16,9	20,5	39,6	11,1
Métiers avec entre 30% et 70 % de femmes	27,6	29,0	26,2	13,2	24,0	10,5	46,4	40,7	11,9
Métiers avec au moins 70 % de femmes	39,6	10,9	66,5	11,4	30,0	14,3	29,7	44,5	13,7
dont : métiers des services à la personne et à la collectivité	15,5	3,3	26,9	6,3	37,8	23,1	19,6	50,8	15,4
dont : métiers de la santé	3,0	0,7	5,3	15,5	20,1	8,2	32,2	50,3	17,1
dont : métiers support à l'entreprise	8,7	2,3	14,7	9,2	32,0	4,3	47,4	39,4	14,7

Lecture : Les métiers comportant moins de 30% de femmes (en catégories A, B, C) regroupent 32,8% des demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, B, C à fin décembre 2021 et 60,1% des hommes inscrits. 12,2% des demandeurs d'emploi recherchant ces métiers ont moins de 25 ans.

Peu diplômés : niveau de formation strictement inférieur au BEP, CAP

Très diplômés : niveau de formation supérieur ou égal au Baccalauréat + 2

En activité réduite : en catégories B ou C

En activité réduite à temps complet : en catégorie C, avec au moins 151 heures de travail effectuées au cours du mois

Source : Données brutes, STMT

3. J. Argouarc'h et O. Calavrezo, La répartition des hommes et des femmes par métier, Dares analyses 79 (2013) et Claude Minni, Femmes et hommes sur le marché du travail, Dares analyses 017 (2015).

LE NOMBRE DE FEMMES INSCRITES À PÔLE EMPLOI TOUT EN TRAVAILLANT À TEMPS COMPLET A TRÈS FORTEMENT AUGMENTÉ EN VINGT ANS

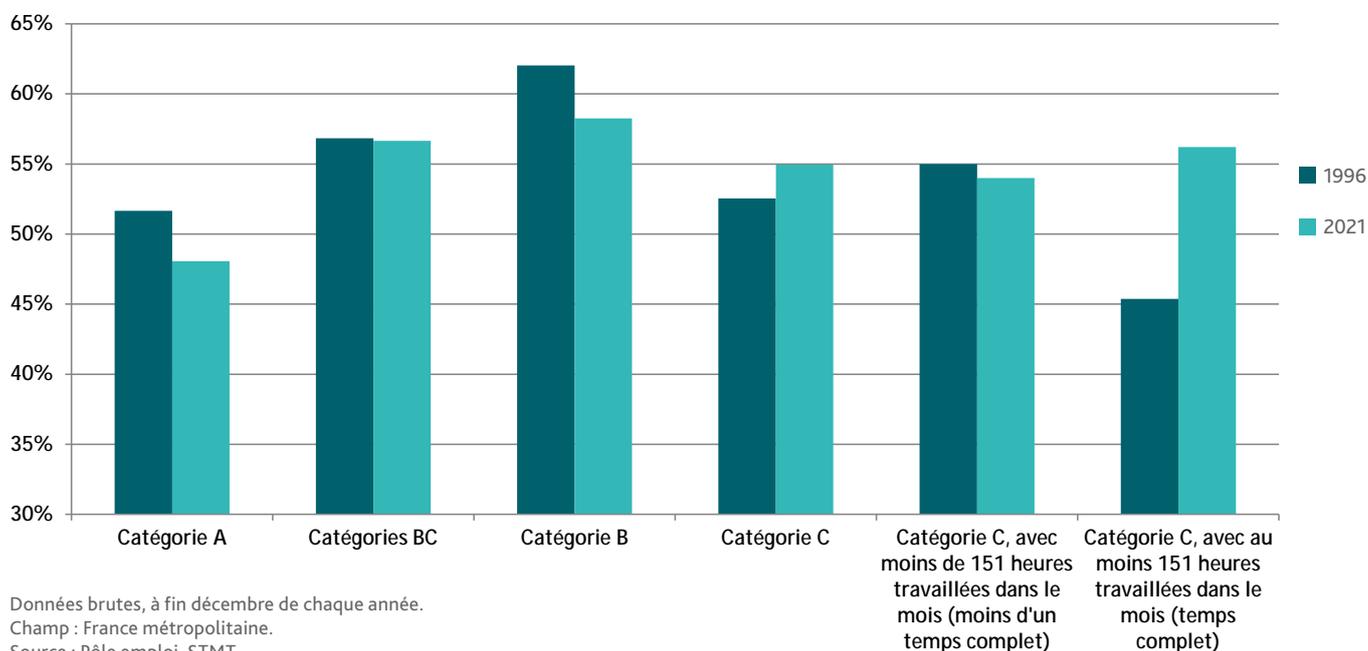
Le recours à l'activité réduite – c'est-à-dire le fait d'être inscrit à Pôle emploi tout en exerçant une activité professionnelle au cours du mois – est plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. Ainsi, en 2021, 57% des demandeurs d'emploi en catégories B et C, c'est à dire tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant travaillé au cours du mois, sont des femmes. Cette part est restée stable depuis 20 ans, et est en 2021 supérieure de près de 8 points à celle de la catégorie A (demandeurs d'emploi sans emploi au cours du mois) [cf. Graphique 2].

La durée d'activité au cours du mois des femmes inscrites à Pôle emploi a cependant fortement augmenté depuis les années 90 : entre 1996 et 2021, pour les femmes inscrites à Pôle emploi et travaillant au moins une heure au cours du mois, la durée moyenne de travail est passée de 87 heures à 114 heures, soit +31%. Pour les hommes, cette durée est, en revanche, restée relativement stable (107 heures en 1996 et 108 heures en 2021).

En outre, l'activité réduite de longue durée a fortement progressé chez les femmes en vingt ans : la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie C et ayant travaillé au moins l'équivalent d'un temps complet au cours du mois (soit donc 151 heures ou plus) est passée de 45% à fin 1996 à 56% en 2021.

Les métiers relatifs aux services à la personne, tels que l'assistance auprès d'enfants, ainsi qu'au secteur du secrétariat sont ceux qui concentrent le plus de femmes demandeurs d'emploi ayant travaillé au moins un temps complet au cours du mois.

GRAPHIQUE 2
PART DES FEMMES PARMI LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN CATÉGORIES ABC, SELON LA CATÉGORIE D'INSCRIPTION



LA PART DES FEMMES PARMIS LES DEMANDEURS D'EMPLOI TRÈS DIPLOMÉS A CONTINUËMENT PROGRESSÉ DEPUIS VINGT-ET-UN ANS

En vingt-et-un ans, la relative stabilité de la part des femmes parmi les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie ABC (53% à 52%) recouvre des disparités importantes, selon l'âge et/ou le niveau de formation.

Ainsi, la part des femmes a progressé au sein des demandeurs d'emploi très diplômés (passant de 54% à 58% par exemple pour ceux ayant atteint un niveau supérieur à Bac +2), mais a nettement reculé chez les demandeurs d'emploi peu ou pas diplômés.

Enfin, la hausse du taux de féminisation des demandeurs d'emploi âgés de 50 à 59 ans renvoie quant à elle à la forte augmentation du taux d'activité des femmes de cette tranche d'âge. Ainsi, le taux d'activité des 50-54 ans est passé de 69% à 81% chez les femmes entre 1996 et 2014, alors qu'il est resté stable chez les hommes, à 91%. Pour toutes les autres classes d'âge, la part des femmes a diminué entre 1996 et 2021.

TABLEAU 2

PART DES FEMMES PARMIS LES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN CATÉGORIES ABC, SELON L'ÂGE, LE NIVEAU DE FORMATION ET LA QUALIFICATION

	1996	2021
Part des femmes	52,6%	51,6%
Âge		
Moins de 25 ans	52,7%	48,3%
25-49 ans	53,5%	51,7%
50-59 ans	47,1%	52,8%
60 ans ou plus	61,2%	52,7%
Niveau de formation		
Supérieur à baccalauréat + 2	54,0%	57,6%
Baccalauréat +2	56,1%	55,5%
Baccalauréat	59,4%	54,6%
BEP, CAP	48,2%	45,7%
CEP, BEPC	57,8%	51,2%
Inférieur au CEP, BEPC	52,7%	46,9%

Données brutes, à fin décembre 1996 et fin décembre 2021.

Champ : France métropolitaine, demandeurs d'emploi en catégories ABC.

Source : Pôle emploi, STMT.

LES FEMMES DEMANDEUSES D'EMPLOI ACCÈDENT AUSSI VITE QUE LES HOMMES À L'EMPLOI SALARIÉ DURABLE, MAIS MOINS FRÉQUEMMENT AUX MISSIONS D'INTÉRIM OU À LA CRÉATION D'ENTREPRISE

En juin 2021, six mois après leur inscription sur les listes de Pôle emploi en décembre 2020, 29,9% des femmes ont accédé à un emploi salarié durable (CDI ou contrat de six mois ou plus), un taux légèrement supérieur à celui des hommes (29,5%). Dans les deux cas, les taux d'accès s'inscrivent en baisse par rapport à ceux mesurés pour les inscrits de décembre 2018 (-3 points pour les femmes et -5 points pour les hommes)

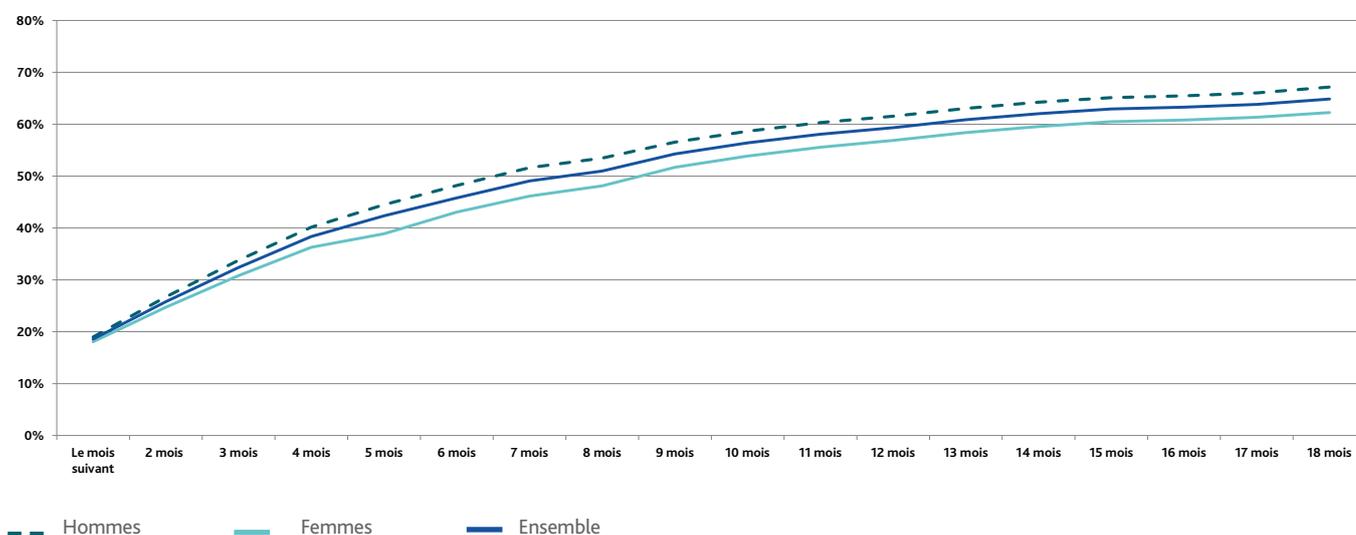
En revanche, si l'on considère l'ensemble des emplois d'une durée d'un mois ou plus, l'accès est moindre pour les femmes que pour les hommes : parmi les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2020, 46,3% des hommes ont retrouvé un emploi dans les 6 mois qui ont suivi leur inscription, contre 40,6% des femmes seulement [cf. Graphique 4]. Par rapport aux inscrits de décembre 2018, la baisse est plus marquée pour les femmes (-4 pts) que pour les hommes (-2 points).

Si l'on observe les trajectoires d'accès à l'emploi d'une durée d'un mois ou plus sur 18 mois, pour les personnes inscrites en décembre 2019, la différence de taux d'accès entre hommes et femmes se confirme sur les six premiers mois (48% pour les hommes contre 43% pour les femmes, [cf. Graphique 3]). L'écart se maintient tout au long de leur parcours. Au total, 60% des femmes (contre 65% des hommes) ont retrouvé un emploi dans les 18 mois qui ont suivi leur inscription.

L'accès à l'emploi plus rapide pour les hommes tient au fait qu'ils accèdent plus rapidement à des contrats courts (et notamment à des contrats courts intérimaires) que les femmes, et, dans une moindre mesure, à l'emploi indépendant (création d'entreprise). Ainsi, 6 mois après leur inscription, 11% des hommes sont en contrat d'intérim de moins de 6 mois, soit près de trois fois plus que les femmes (4%) ; 6% des hommes sont indépendants, contre 3% des femmes.

Les écarts d'accès à l'emploi d'un mois ou plus entre hommes et femmes s'observent toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire à niveau de diplôme donné. En particulier, parmi les demandeurs d'emploi très diplômés, le taux d'accès à l'emploi après l'inscription est supérieur chez les hommes que chez les femmes, et ce quel que soit le type d'emploi.

GRAPHIQUE 3
TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI D'UN MOIS OU PLUS DANS LES 18 MOIS SUIVANT L'INSCRIPTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À PÔLE EMPLOI EN DÉCEMBRE 2019



Lecture : parmi les femmes qui se sont inscrites à Pôle emploi en décembre 2019 (hors réinscriptions depuis moins d'un mois), 35% ont accédé à un emploi dans les six mois qui ont suivi (soit entre janvier et juin 2020).
 Champ : Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en décembre 2019, hors réinscriptions de moins d'un mois.
 Source : Pôle emploi, FH-DPAE

LE MONTANT MOYEN BRUT MENSUEL D'INDEMNISATION DES FEMMES EST INFÉRIEUR DE 17% À CELUI DES HOMMES

A fin mars 2021, les demandeuses d'emploi indemnisées bénéficient en moyenne d'une indemnisation de 1 145€ brut par mois [cf. tableau 3]. Ce niveau d'indemnisation est inférieur de 17,1% à celui des hommes (1 381€). Cet écart renvoie aux écarts de salaires perçus avant la période de chômage.

L'écart homme/femme en termes d'indemnisation varie fortement selon l'âge. En effet, si l'écart homme/femme est de 6% pour les moins de 25 ans, il passe à 14% pour les 25-49 ans puis à 29% pour les demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus.

Tableau 3

MONTANT MOYEN BRUT D'INDEMNISATION PAR ÂGE ET SEXE À FIN MARS 2021

		Mars 2021		Evolution annuelle	
		Effectif	Montant moyen théorique	Effectif	Montant moyen théorique
Hommes	< 25 ans	202 500	949 €	4,40%	0,10%
	25 - 49 ans	958 200	1 361 €	1,40%	2,20%
	50 ans ou plus	361 500	1 675 €	2%	3,50%
	Total	1 522 100	1 381 €	1,90%	2,30%
Femmes	< 25 ans	179 900	893 €	5,10%	0,50%
	25 - 49 ans	953 200	1 176 €	4,20%	2,20%
	50 ans ou plus	411 800	1 182 €	3,50%	3,00%
	Total	1 544 900	1 145 €	4,10%	2,20%
Total	< 25 ans	382 300	922 €	4,70%	0,40%
	25 - 49 ans	1 911 400	1 269 €	2,80%	2,10%
	50 ans ou plus	773 300	1 413 €	2,80%	3,10%
	Total	3 067 100	1 262 €	3,00%	2,10%

Source : Pôle emploi, FNA, France.

Champ : Allocations versées par l'assurance chômage.

LES DEMANDEUSES D'EMPLOI SUIVENT AUTANT DE FORMATIONS QUE LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Parmi les personnes entrées en formation en 2021, un peu plus de 51% sont des femmes. La répartition par âge des femmes entrées en formation est proche de la répartition observée pour l'ensemble des formés : les moins de 26 ans représentent 19% des formées et les plus de 45 ans 29%. Par ailleurs, la part des femmes parmi le total des entrées en formation au troisième trimestre 2021 était de 51,2% (stable sur un an) et les moins de 26 ans représentaient 24,1% (+0,1 point) des entrées. Ces proportions sont en baisse sur un an.

La durée moyenne des formations suivies par les femmes est nettement plus longue que celle des hommes (365h contre 275h). Cette différence de durée tient notamment au type de formations et aux spécialités de formation suivies, qui peuvent s'avérer en général plus longues. Par ailleurs, ces durées sont en baisse par rapport à 2020 (respectivement -92h et -41h).

Les spécialités de domaines de formation diffèrent fortement entre les deux sexes. La part des formations généralistes est plus forte chez les femmes (15,2% des entrées contre 9,2% pour les hommes). Quant à la répartition des entrées sur les formations directement rattachables à un secteur d'activité, les différences d'orientation entre les deux sexes reflètent la différence des métiers recherchés : les femmes s'orientent majoritairement vers des formations relevant des langues, de la santé et de l'action sociale alors que les hommes suivent majoritairement des formations relatives au transport et à la manutention.

TABLEAU 4
LES 10 SPÉCIALITÉS LES PLUS SUIVIES DES ENTRÉES EN FORMATION PAR SEXE

Principales formations suivies par les hommes		Principales formations suivies par les femmes	
Transport	15,6%	Développement personnel et professionnel	15,2%
Manutention	13,5%	Action sociale	12,6%
Développement personnel et professionnel	9,2%	Secrétariat assistantat	5,0%
Défense prévention sécurité	8,2%	Santé secteur sanitaire	4,7%
Hôtellerie restauration	7,1%	Langues	5,9%
Droit	5,2%	Transport	8,6%
Langues	2,4%	Hôtellerie restauration	7,0%
Informatique	3,4%	Commerce	3,1%
Direction entreprise	2,2%	Services divers	2,7%
Électrotechnique	1,7%	Direction entreprise	7,4%

Lecture : Parmi les femmes entrées en formation sur la période, 15,2% ont suivi une formation relevant du développement personnel et professionnel.

Champ : Demandeurs d'emploi inscrits entrés en formation entre janvier 2021 et décembre 2021.

Source : Table des entrées en formation, SISP.

Mourichidi Agnidé ASSANI
 Direction des Statistiques, des Etudes et de l'Evaluation

SOURCES ET DÉFINITIONS

Les données de cette publication proviennent de deux sources statistiques :

- Pour les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, la statistique mensuelle du marché du travail (STMT).
- Pour l'accès à l'emploi après l'inscription, l'enquête « entrants au chômage » réalisée par Pôle emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi portent à chaque fois sur le mois de décembre de l'année considérée.

LA STATISTIQUE MENSUELLE DU MARCHÉ DU TRAVAIL (STMT)

La Statistique mensuelle du marché du travail (STMT) est une source statistique exhaustive issue des fichiers de gestion de Pôle emploi. Elle porte sur tous les demandeurs d'emploi inscrits, entrés ou sortis des listes un mois donné.

LES CATÉGORIES STATISTIQUES DE DEMANDEURS D'EMPLOI

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en cinq catégories statistiques, conformément aux recommandations du rapport du Conseil national de l'information statistique (Cnis) sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008) :

- Catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- Catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois) ;
- Catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (plus de 78 heures au cours du mois) ;
- Catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en formation, en maladie par exemple), y compris demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- Catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

LE TAUX D'ACCÈS À L'EMPLOI

Taux d'accès à l'emploi : proportion de personnes ayant eu accès à un emploi d'un mois ou plus au cours d'une période, c'est-à-dire ayant eu un emploi durant cette période mais pas nécessairement en emploi à la fin de cette période.

POUR EN SAVOIR PLUS

[Données statistiques en ligne sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi](#) et leurs caractéristiques.

Gaumont S., Vanni N. (2021), « L'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi mesuré en juin 2020 », Pôle emploi, Statistiques et Indicateurs, n°21.004, Pôle emploi.

Sidibe A. (2016), « Portrait statistique du demandeur d'emploi », Eclairages & Synthèses, n°25, Pôle emploi.

[Insee, séries longues sur le marché du travail.](#)

Directeur de la publication
Jean BASSÈRES

Directeur de la rédaction
Cyril NOUVEAU

Réalisation
Direction des Statistiques, des Études et de l'Évaluation

Pôle emploi,
1 avenue du Docteur Gley
75987 Paris cedex 20

WWW.POLE-EMPLOI.ORG

